



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108557

VALABLE JUSQU'AU 19/03/2025

ÉDITÉ LE 04/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/07/1972
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 16/12/2022
325 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 072201387

Siret : 072 201 387 00031

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4901998/N 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55442920

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55442920

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : EMC & FUSTEMBERG

Sigle : EMC & FUSTEMBERG
1 RUE SAINT ELOI
ZA LA TANCERÈRE
LA VARENNE
49270 OREE D'ANJOU
Téléphone : 02 40 98 51 16
Portable : 06 03 56 04 90

Fax :

Site Internet :
E-mail : compta@aubert-fustemberg.fr

Responsabilité légale :
LANS FINANCE (889 850 848) / BARBOTIN LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 44 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	20/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.